



Ville de SAINT-BREVIN-LES-PINS
(44250)

Conseil Municipal
Séance du 25 juin 2018
N° 2018- 059

Présents : Monsieur MOREZ, Madame PACAUD, Monsieur BEAULIEU, Madame BOUTIN, Monsieur FERRÉ, Monsieur CHÉNEAU, Madame GAUTREAU, Monsieur GUÉRIN, Madame LE BERRE, Monsieur DEVILLE, Madame GARRY, Monsieur GOURNAY, Monsieur CHÉREAU, Monsieur GOLHEN, Madame PIOT, Madame DAUBRESSE-CHASLE, Monsieur OUISSE, Madame VOISIN, Monsieur TOURET, Madame KUHN, Monsieur FOUGLÉ, Madame ROBERT, Madame MACAIRE-LE LAMER, Monsieur REVERDY, Madame JOLLY-TRIVIERE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

- Madame PEETERS qui a donné pouvoir à Monsieur DEVILLE
- Madame DUMAS qui a donné pouvoir à Monsieur CHÉREAU
- Monsieur BEILLEVAIRE qui a donné pouvoir à Monsieur TOURET
- Monsieur KARIM qui a donné pouvoir à Monsieur OUISSE
- Madame HERBOUILLER qui a donné pouvoir à Monsieur GOURNAY
- Madame CORNEC qui a donné pouvoir à Madame GAUTREAU
- Monsieur FERET qui a donné pouvoir à Monsieur FERRÉ
- Monsieur ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Monsieur REVERDY

Secrétaire : Madame VOISIN



PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE ET DU LAC DE GRAND LIEU

La Région des Pays de la Loire a engagé, depuis 2013, une réflexion sur la faisabilité d'un parc naturel régional autour de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu afin de développer, sur ce territoire, un projet de préservation et de développement durable qui facilitera la mise en mouvement des acteurs locaux dans un sens commun, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des compétences.

A l'échelle de l'Estuaire, ce parc permettrait de renforcer les liens entre le Nord et le Sud, créant un espace de dialogue entre les différents acteurs et en reliant les initiatives existantes entre elles.

L'association Estuarium a été missionnée par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour recueillir l'avis des communes et intercommunalités concernées, avant que le Conseil Régional ne statue sur la poursuite de la démarche de concertation autour de la création d'un parc. Cette mission bénéficie du financement de la Région.

Je vous propose d'émettre un avis favorable à la poursuite de la réflexion sur l'opportunité ou non de créer un Parc Naturel Régional Estuaire.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Adoption par 31 voix pour et 2 oppositions

*Date de la convocation : 19 juin 2018
Date d'affichage en Mairie : 28 juin 2018*

Le Maire,




Yannick MOREZ